



Indice des prix à la consommation des ménages Hausse des prix de 0,6 % en mars 2017 Accroissement de 1,5 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages en Guadeloupe progresse de 0,6 % au mois de mars 2017. Cette hausse est due principalement à l'augmentation des produits manufacturés (+1,8 %), et dans une moindre mesure de celle des services (+ 0,1 %). En glissement annuel, l'indice des prix est de + 1,5 %.

Yveline LIMEA

L'indice des prix de l'alimentation est stable en mars (+ 1,6 % sur un an). Cette évolution fait suite à la hausse des prix des poissons frais ce mois-ci (+ 0,5 %), alors qu'on observe un recul du prix des produits frais (- 3 % ; + 1,7 % sur un an). Les prix des fruits frais suivent la même tendance que le mois dernier (- 3 %) ainsi que ceux des légumes frais (- 7 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation s'accroissent de 0,4 % (+ 1,5 % sur un an).

L'indice des prix des produits manufacturés évolue de 1,8 % au mois de mars (+ 0,2 % sur un an). Cette progression résulte de la hausse des prix des « articles d'habillement et chaussures » (+ 9,4 % ; + 0,1 % sur un an) et surtout des vêtements (+ 11,1 %) et des chaussures (+ 4,3 %). Les prix des produits de santé diminuent de 0,2 %. Les autres produits manufacturés augmentent de 0,8 % et de 1,4 % sur un an.

L'indice des prix de l'Énergie recule de 0,5 % ce mois-ci en Guadeloupe (+ 11,3 % en glissement annuel). Cette baisse est imputable au prix des produits pétroliers (- 0,7 % ; + 16,3 % sur un an). Le prix de l'essence régresse de 0,7 %, celui du gazole de 1,7 %. À l'inverse le prix du gaz augmente de 6,6 %. L'indice des prix de l'électricité continue à être stable.

Les prix des services sont quasiment stables (+ 0,1 %). Sur un an ils s'accroissent de 0,9 %. Cependant le prix des services de transports enregistre une baisse (- 0,6 %) liée au

repli du prix du transport aérien régional (- 1,2 %). Les prix des services de santé fléchissent également de 0,3 %. Le prix des services de communication ainsi que celui des loyers restent stables au mois de mars. Les prix des « autres services » comme au mois précédent progressent de 0,3 % ; + 1,3 % en glissement annuel. On observe également l'évolution du prix des forfaits touristiques (+ 8,1 %) et des assurances transport (+ 5,8 %).

1 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe

En glissement annuel (en %)



Lecture: en janvier 2017, l'indice des prix (ensemble) augmente de 1,0 par rapport à janvier 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2017.

2 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe - Mars 2017

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2017	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Mars 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	99,6	100,5	100,3	100,4	101,0	0,6	0,5	1,5
Alimentation	1 620	100,4	102,4	102,7	102,0	102,0	0,0	-0,4	1,6
Produits frais	179	100,9	110,2	109,4	105,8	102,6	-3,0	-6,9	1,7
Alimentation hors produits frais	1 441	100,1	101,1	101,6	101,2	101,6	0,4	0,5	1,5
Tabac	89	100,7	101,6	100,4	100,4	100,4	0,0	-1,2	-0,4
Produits manufacturés	3 344	100,1	100,7	98,7	98,6	100,3	1,8	-0,4	0,2
Habillement et chaussures	482	101,1	102,3	91,6	92,5	101,3	9,5	-1,0	0,1
Produits de santé	572	98,5	96,7	94,9	94,7	94,6	-0,2	-2,2	-4,0
Autres produits manufacturés	2 290	100,0	101,2	100,9	100,6	101,4	0,8	0,2	1,4
Énergie	694	90,7	95,0	100,6	101,5	101,0	-0,5	6,3	11,3
dont Produits pétroliers	498	86,6	92,5	100,2	101,4	100,7	-0,7	8,8	16,3
Services	4 253	100,6	100,9	100,9	101,4	101,5	0,1	0,6	0,9
Loyers et services rattachés	774	100,2	101,6	101,6	101,6	101,6	0,0	0,0	1,4
Service de santé	715	100,6	100,1	101,1	101,5	101,3	-0,3	1,1	0,7
Services de transports	223	97,7	101,0	94,7	99,7	99,1	-0,6	-1,8	1,4
Services de communications	409	100,5	97,8	97,9	97,9	97,9	0,0	0,1	-2,5
Autres services	2 132	100,6	101,0	101,3	101,7	101,9	0,3	0,9	1,3
Alimentation et tabac	1 709	100,4	102,3	102,6	101,9	101,9	0,0	-0,4	1,5
Produits manufacturés et énergie	4 038	98,0	99,3	98,7	98,7	100,1	1,3	0,7	2,1
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 862	99,8	100,4	99,8	99,5	100,1	0,6	-0,3	0,3
Ensemble hors produits frais	9 827	99,5	100,3	100,1	100,3	100,9	0,6	0,6	1,5
Ensemble hors énergie	9 306	100,4	101,1	100,4	100,5	101,2	0,6	0,0	0,8
Ensemble hors tabac	9 911	99,6	100,5	100,3	100,5	101,0	0,6	0,5	1,5

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Mars 2017

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	1,5	1,1	1,2	0,8	1,1
Alimentation	1,6	0,3	1,2	-0,6	0,8
Produits frais	1,7	0,8	5,9	-2,3	4,6
Alimentation hors produits frais	1,5	0,3	0,7	-0,5	0,2
Tabac	-0,4	1,2	1,3	-0,2	2,8
Produits manufacturés	0,2	0,2	-1,6	0,3	-1,0
Habillement et chaussures	0,1	2,5	-4,7	4,5	-0,7
Produits de santé	-4,0	-3,9	-3,5	-2,0	-2,5
Autres produits manufacturés	1,4	0,4	-0,4	-0,3	-0,7
Énergie	11,3	9,2	14,6	12,8	9,9
dont Produits pétroliers	16,3	13,8	21,3	18,2	17,0
Services	0,9	0,6	0,8	0,2	1,1
Loyers et services rattachés	1,4	0,6	0,3	0,1	0,5
Service de santé	0,7	0,7	0,6	0,3	0,4
Service de transport	1,4	-1,5	9,7	-0,4	1,4
Services de communications	-2,5	-1,3	-2,7	-5,0	-1,0
Autres services	1,3	1,2	1,1	1,0	1,5
Alimentation et tabac	1,5	0,4	1,2	-0,6	1,0
Produits manufacturés et énergie	2,1	2,1	1,7	2,6	1,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,3	-0,4	-1,0	-0,5	-1,1
Ensemble hors produits frais	1,5	1,1	1,1	0,9	1,1
Ensemble hors énergie	0,8	0,4	0,1	0,1	0,5
Ensemble hors tabac	1,5	1,1	1,2	0,8	1,1

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2017.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Guadeloupe, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole ». Insee, Antian'échos, n° 48 juin 2014. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine Grillot

ISSN : 2416-8211
© Insee 2017



Insee
Mesurer pour comprendre
Guadeloupe